

BELGIQUE (avec transit par Paris)

Période de la Paix d'Amiens

TARIFS DES 1^{ER} AOÛT 1759 ET 20 JUILLET 1802



Lettre du 24 fructidor an XI (16 octobre 1802) envoyée en port payé de Rennes à Bruxelles. Cachets noir P.34.P. RENNES et rouge P.P.P.P (port payé en passe par Paris). Au verso, taxe de 8 décimes (tarif du 20 juillet 1802 de Rennes à Bruxelles en passant par Paris pour une distance comprise entre 600 et 800 kms). A cette époque, Bruxelles faisait partie de la France.

Lettre du Maire de Rennes à Celui de Bruxelles pour lui demander s'il peut joindre les héritiers du citoyen Robette père afin de régler, comme successeur, une de ses dettes vis-à-vis du citoyen Vandervalle.